



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMPTE - RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 2 Mars 2018

Présents :

Mesdames : Gisèle DUBARRY, Patricia BRUEL, Patricia LAVIGNE.

Messieurs : Jean-claude DEJEANNE, Jacky CHAUVEAU et Daniel PENE,

Absents excusés : Mme DOLIE a donné pouvoir de vote à MME DUBARRY.
M LASPALLES a donné pouvoir de vote à M DEJEANNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky CHAUVEAU.

Les comptes-rendus des séances du 30/01/2018, 14/02/2018 et 21/02/2018 sont lus par Monsieur Jacky CHAUVEAU. Aucune observation n'étant formulée ces comptes-rendus sont adoptés.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.
 - 2 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL DANS LES INSTANCES DONT LE CONSEIL EST MEMBRE.
 - 3_ DELEGATION AUX COMMISSIONS COMMUNALES.
 - 4 _ INDEMNITES DES ELUS.
 - 5 _ DELEGATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.
QUESTIONS DIVERSES.
-

1 – DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, (CGCT) et les articles L2122-18 et L5211-2 du CGCT.

Ces articles sont relatifs aux délégations qui permettent d'expédier les affaires courantes jusqu'au prochain scrutin du 8 Avril 2018 : élections municipales.

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

2 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL DANS LES INSTANCES DONT LE CONSEIL EST MEMBRE.

Syndicats Intercommunaux

Syndicat A.E.P. Gerde-Beaudéan :

titulaires : J.C. DEJEANNE, G. DUBARRY.

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Syndicat Las Aygues (assainissement) :

titulaires : le Maire, Gisèle DUBARRY, Pierre LASPALLES et Jacky CHAUVEAU.

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

SPANC Assainissement

titulaire : le Maire, Gisèle DUBARRY.

suppléant : Jacky CHAUVEAU

SIVU Route forestière de l'AYA (Mourgoueilh) :

Reporté

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Syndicat Département d'Electricité :

Reporté

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Syndicat Route Forestière :

Reporté

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Syndicat Mixte du Haut et Moyen Adour :

Reporté

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Syndicat de l'Adourette :

Reporté

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

3_ DELEGATION AUX COMMISSIONS COMMUNALES.

Commission Municipales

Commission Finances, Impôts, Budget :

Tous les membres du Conseil Municipal sont membres de la commission.

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Commission Appel d'offres :

Reporté

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Commission Personnel et Emploi :

Reporté

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Commission des travaux :

Reporté

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Commission urbanisme :

Tous les membres du Conseil Municipal sont membres de la commission.

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Commission bâtiments communaux, institution et projets :

Tous les membres du Conseil Municipal sont membres de la commission.

Commission affaires scolaires :

Titulaires : Mme le Maire, Patricia LAVIGNE, Stéphanie DOLIE et Patricia BRUEL,

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Commission C.C.A.S. :

Titulaires : Mme le Maire, Pierre LASPALLES, Patricia LAVIGNE, Stéphanie DOLIE et Patricia BRUEL.

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Commission agriculture et forêt :

Titulaires : Mme le Maire, Jean-Claude DEJEANNE, Pierre LASPALLES et Daniel PENE.

Suppléants : Stéphanie DOLIE et Jacky CHAUVEAU.

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

Commission Ecobuage :

Titulaires : Jean-Claude DEJEANNE et Daniel PENE.

Suppléants : Pierre LASPALLES et Jacky CHAUVEAU.

Vote : adopté à l'unanimité des membres présents.

4- INDEMNITES DES ELUS

Madame le Maire propose à l'assemblée de ne pas changer le montant des indemnités d'élus Maire et Adjoint décidé par le Conseil Municipal précédent.

Suivant l'article L. 2123-20-1 du code Général des Collectivités territoriales

Indemnité	Nom Prénom	% indice brut terminal
Maire	DUBARRY Gisèle	11.85%
1 ^{er} Adjoint	DEJEANNE J.Claude	10.55%
2 ^{ème} Adjoint	LASPALLES Pierre	10.55%
3 ^{ème} Adjoint	LAVIGNE Patricia	10.55%

Vote : adopté à la l'unanimité des membres présents.

5 _ DELEGATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Mme le Maire est membre d'office à la C.C.H.B.

Quant au deuxième représentant, après différents échanges avec la sous-Préfecture, il s'est avéré que M Pierre LASPALLES est désigné, étant le suivant sur la liste de l'ancienne majorité.

QUESTIONS DIVERSES.

M DEJEANNE s'étant rendu à une réunion à CAMPAN sur la reconstruction de la cabane d'ESPAS, il fait part des conclusions de cette réunion :

- coût de la reconstruction = 48 275€ subventionné à 70%
- coût pour la commune de Gerde 1838€ (à prévoir au budget 2018)

Les travaux seront réalisés fin de printemps jusqu'à l'automne 2018.

Cette reconstruction implique les communes de ASTE BANIOS CAMPAN GERDE LIES et le groupement pastoral d'ESPAS.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Le Maire lève la séance à 19h30

Le secrétaire de séance

M. Jacky CHAUVEAU